

N/REF : 19/01/2026 16H25 C:000003 I:80075
V/REF : AC/C37469
V/Email reçu le Lundi 19/01/2026 a 16H25

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLM
IMMEUBLE : CLOS MIRABELLES -CLM
40, MAIL DE LA BESNERAIE
CLOS DES MIRABELLES/GRAND BOIS
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 27 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 40 MAIL DE LA BESNERAIE - MR TILLARD STÉPHANE 06 14 34 06 33
LOGEMENT N° 106824, PORTE N°14, 1° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : SUITE INTERVENTION SARP POUR DÉBOUCHAGE COLONNE SDB - CR EN PJ : MOTEUR
DU SANI BROYEUR DISJONCTÉ DERRIERE LA SDB - RECEVEUR ADAPTÉ INSTALLÉ EN
07.2025

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 20/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : POMPE DE RELEVAGE DANS DOUCHE PMR N'ASPIRE PAS L'EAU, SALLE
DE BAIN RÉCENTE ET DONC ENCORE SOUS GARANTIE. AUCUNE INTERVENTION DE
NOTRE PART, L'ENTREPRISE QUI EST INTERVENUE DOIT REPASSER.
APPEL GESTIONNAIRE POUR EXPLICATIONS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 20/01/26 a 17H24 Mme S FARUEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	125,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				145,00
T.V.A. a 10,00%				14,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>159,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 28 Février 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.